Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20261005-2026_110_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni le 5 octobre 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Grégoire LE BLOND, Maire

Étaient présents : Grégoire LE BLOND, Vanessa MOINET-TRANVAUX, René ROUSSEL, Anne-Sophie ROSSIGNOL, Isabelle LEBRETON, Romain GUILLARD, Martine LEBRUN, Anthnoy PHILIPPON, Mélinda PELLOTÉ-HÉRY, Vincent VIVIER, Jocelyne DANSAY, Yann LE GALL, Hanane HAJJI, Louis COUASME, Jocelyne LAURENS, Stéphane CHAUVET, Laëtitia CHEMINEL, Mafua Sébastien DE SOUSA MONTEIRO (à partir de la délibération 2026/107), Vanessa MENARD MOTTAIS, Guillaume PASQUIER, Emilie LAINE, Jean-Pierre MARTINEZ, Christian ROBERT, Catherine GUILLOTIN, Gilles DREUSLIN, Stéphanie GOURIN, Laurent REBUFFIE, Caroline OURION, Gautier DERUETTE, Eve SCHOUMACKER, Victor COUPARD,

Procurations : Monsieur Laurent PLAGNE à Monsieur Romain GUILLARD
Madame Sylvie HARDY à Madame Martine LEBRUN

Secrétaire de séance : Monsieur Louis COUASME

N° 2026/110 Désignation de l'élu Correspondant Défense

Monsieur le Maire expose :

Monsieur Vincent VIVIER, conseiller municipal, a présenté, par courrier reçu le 28 septembre 2026, sa démission du mandat de conseiller municipal. Par délibération n°2026/070 en date du 10 avril 2026, Monsieur Vincent Vivier a été désigner comme élu Correspondant Défense.

Il est donc proposé de désigner Monsieur Gil OLLIVIER-HENRY en remplacement de Monsieur Vincent VIVIER comme élu Correspondant Défense.

Le Conseil municipal est invité à **désigner** l'élu Correspondant Défense : Gil Ollivier-Henry

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de Séance **Le Maire**

Mairie de CHANTEPIE

Louis COUASME **Grégoire LE BLOND**

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20261005-2026_110_1-DE